

Programme personnalisé de réussite éducative CM2-6^e

La mise en œuvre des PPRE s'inscrit dans le cadre défini par les orientations nationales de la politique éducative.

L'article 16 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école d'avril 2005 prévoit ainsi qu' « à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative ».

Les éléments essentiels de définition du PPRE :

- inscription dans une réflexion pédagogique préalable et partagée, conduite par l'ensemble des personnels concernés ;
- outil de remotivation et de remise en confiance de l'élève ;
- définition de quelques objectifs, ciblés et rapportés au référentiel transversal que constitue le socle commun ;
- durée limitée de sa mise en œuvre (quelques semaines) ;
- nécessité de la mesure d'un écart encourageant entre un point de départ et une situation d'arrivée ;
- implication de l'élève et de la famille ;
- la classe, lieu premier et privilégié de travail des objectifs du PPRE ;
- formalisation du PPRE dans un document rédigé.

Le PPRE passerelle, outil de liaison CM2-6e

Le PPRE passerelle, outil de liaison CM2-6ème (cf. circulaires n°2011-071 du 2-5-2011 et n°2011-126 du 26-8-2011) a pour objectif d'optimiser significativement, pour les élèves les plus fragiles, la fin de l'année scolaire à l'école élémentaire ainsi que les conditions d'entrée et d'accompagnement, pendant les premières semaines de scolarisation en sixième.

Ce document académique « PPRE passerelle CM2-6^e » propose :

- un échéancier pour la conception et la mise en œuvre du PPRE ;
- un document formalisé, au service de la réussite des élèves, ressource pour les personnels des écoles et des collèges.



Échéancier

En classe de CM2

Mars-avril

- Mise en œuvre d'actions de remédiation pour les élèves repérés en grande difficulté :
 - pédagogie différenciée dans la classe,
 - aide personnalisée,
 - participation à un stage de remise à niveau pendant les vacances de printemps
- Identifier les élèves passant en 6^e pour lesquels un PPRE passerelle s'avère nécessaire (très grande difficulté scolaire persistante)

Mai

- Rédaction des objectifs de travail déterminés pour chaque élève bénéficiant d'un PPRE passerelle
- Information aux familles concernées

Dans le cadre de la liaison interdegré

Juin

- Commission de liaison : présentation du PPRE et du bilan intermédiaire aux professeurs de 6^{ème}
- Transmission du PPRE au collège à la fin du mois de juin

Juillet-août

- Participation de l'élève au SRAN, au dispositif « Écoles ouvertes »,....

À l'entrée au collège en 6^e

Rentrée septembre

- Prise en compte des documents par les personnels concernés du collège, croisement des regards, possibilité de rencontrer l'enseignant de CM2

Début septembre

- Rédaction, par l'équipe pédagogique, des objectifs prioritaires de travail de la partie « Collège » du PPRE passerelle CM2-6^e
- Information aux familles concernées

Fin octobre

- Évaluation et sortie du PPRE (le cas échéant, rédaction d'un PPRE Collège pour la période suivante)
- Information aux familles concernées

Années scolaires concernées :

École	Collège
École : Directeur : Adresse :	Collège : Principal : Adresse :
Téléphone : Courriel :	Téléphone : Courriel :

Élève	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Parcours scolaire	
Maintiens/Classes :	École(s) fréquentée(s) :
Dispositifs particuliers dont l'élève a pu bénéficier (Différenciation pédagogique, aide personnalisée, Rased, stages RAN, suivis externes,...) :	

Représentants légaux	
Père Nom : Adresse :	Mère Nom : Adresse :
Téléphone : Courriel :	Téléphone : Courriel :

Volet École (Avril – Mai - Juin)

Analyse de la situation scolaire et programme d'action

Acquisitions et points forts de l'élève sur lesquels le PPRE prend appui

Connaissances, compétences	
Attitudes, comportement	

Objectifs prioritaires à travailler

Choisir et cocher dans ces compétences et domaines, les items de travail, choisis à partir du socle commun, mis en œuvre prioritairement dans le PPRE.

	Domaines	Items	Choix	Validation (Juin)
C o m p é t e n c e 1	DIRE	Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté		
		S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié précis		
		Répondre à une question par une phrase complète à l'oral		
	LIRE	Lire à haute voix, un texte préparé d'une dizaine de lignes		
		Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne		
		Dégager le thème d'un texte		
		Repérer dans un texte des informations explicites		
	ÉCRIRE	Copier un texte d'au moins dix lignes sans erreur dans une écriture cursive		
		Répondre par une phrase complète à l'écrit		
C o m p é t e n c e 3	NOMBRES ET CALCUL	Maitriser la numération de position		
		Maitriser l'addition, la soustraction, la multiplication		
		Restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9		
	GEOMETRIE	Utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire (carré, rectangle, cercle et triangle)		
ORGANISATION ET GESTION DES DONNEES	Lire, interpréter quelques représentations simples : tableaux, graphiques			
C o m p é t e n c e 6	AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	Respecter tous les autres et les règles de la vie collective		
C o m p é t e n c e 7	S'APPUYER SUR DES METHODES DE TRAVAIL POUR ETRE AUTONOME	Respecter des consignes simples, en autonomie		
		Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, autre...)		
	FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	S'impliquer dans un projet individuel ou collectif		

Signature(s) et date : Directrice, directeur, enseignant(s)	Signature(s) : Représentant(s) légal (aux)
---	--

Juillet - Août

Dispositifs institutionnels proposés (stages de remise à niveau, écoles ouvertes, autres) :

Modalités d'adhésion et de participation de la famille :

Signature(s) du (des) représentant(s) légal (aux) de l'élève :

Volet Collège (Septembre - Octobre) Programme d'actions

Rappel des objectifs prioritaires (à rédiger en fonction du bilan réalisé pendant la commission de liaison en juin)

--

Actions menées dans la classe par l'équipe pédagogique

Enseignants	Actions d'aide à l'apprentissage et/ou à la levée des obstacles
Arts plastiques	
Éducation musicale	
EPS	
Français	
Histoire-géographie	
Langue vivante	
Mathématiques	
SVT	
Technologie	
Professeur documentaliste	

Actions menées sur des temps spécifiques hors de la classe

Nature de l'action	Intervenants
<i>(ex : soutien en français)</i>	
<i>(ex : entretiens -explicitation, suivi, motivation avec le professeur principal)</i>	
<i>Autres : (ex : accompagnement éducatif, etc.)</i>	

Actions particulières engagées par l'élève

<ul style="list-style-type: none">••

Actions engagées par les représentants légaux

<ul style="list-style-type: none">••

Signature(s) et date : Principal du collège, professeur principal	Signature(s) : Représentant(s) légal (aux)
---	--

Bilan du PPRE Progrès réalisés : Difficultés persistantes : Perspectives Rencontre avec les représentants légaux prévue le :
